Image not found or type unknown

Prêt d'argent difficile à récupérer

Par **salim chebki**, le **04/01/2017** à **10:34**

Bonjour,

Quelqu'un me doit de l'argent (40 euros) et refuse de me les rendre...et je me demande si ça vaut le coût de porter plainte.

J'ai juste un témoin qui était la quand je lui ai donné l'argent , et des échanges de messages et de mails qui prouvent qu'il me doit de l'argent.

Es ce que ça vaut le coup ? et es ce que ya moyen d'avoir mon argent sans vraiment dépenser (si non ça vaut plus le coup)

Merci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **04/01/2017** à **11:02**

Bonjour,
porter plainte pour 40€ ? Franchement, si la personne ne vous les rend pas, considérez les en pertes et profits ! Ce genre de situation se règle dans la sphère privée, pas devant un tribunal !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés